

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°53
Janvier
Février
Mars 2022

www.cayeux-sur-mer.fr



ACTIVER UN PLAN JEUNESSE !

Chères Cayolaises,
Chers Cayolais,



2 200 habitants en 2022 (ce chiffre n'est pas encore officiel). Le vœu formulé au Nouvel An ne s'exhaussera pas et j'en suis attristé. Malgré une campagne de terrain rondement menée en janvier et février par les agents recenseurs, le déclin démographique de notre commune se confirme. Le seuil des 2 500 habitants que j'espérais vivement atteindre de nouveau s'éloigne encore davantage.

Avec en moyenne une naissance pour huit décès, le taux d'accroissement naturel de notre ville est plus que négatif. Imaginez-vous, qu'à ce rythme, la ville perdrait plus de 500 habitants d'ici à 2030...

Au fil de l'histoire, les chutes démographiques étaient bien souvent liées à des événements d'une exceptionnelle gravité : guerres, épidémies, violents troubles politiques, récession économique... Certes, nous avons été touchés de plein fouet depuis mars 2020 par une crise sanitaire aux conséquences lourdes sur l'économie et la vie locale mais l'épisode covid ne justifie pas l'inclinaison démographique que nous vivons. Nous pouvons, nous devons être **acteurs d'un renouveau**.

Notre population, vieillissante, se renouvelle insuffisamment. Seuls 22 propriétaires occupants sont âgés de moins de 44 ans ! Une majeure partie de la jeunesse quitte la commune, devenue inconstructible, car elle ne parvient pas à se loger ou ne trouve pas de travail.

Ce déclin démographique se traduit aujourd'hui par le fait que Cayeux, pourtant troisième ville de la communauté d'agglomération en nombre d'habitants,

ne parvient plus à accueillir de centre de loisirs l'été... faute de jeunes à inscrire !

Cayeux compte de **nouveaux arrivants**. Bienvenue à eux, nous sommes heureux de les accueillir ! 107 personnes en 2021 réparties dans une soixantaine de logements. Résidences principales ou secondaires l'immobilier a flambé et a largement dépassé la moyenne des 2 000 € du m². Cela décourage souvent les jeunes ménages et les familles nombreuses. Moins d'enfants scolarisés, moins d'activités sportives, c'est une évolution pénalisante pour la commune. Nous aimerions aussi pouvoir accueillir des familles aux revenus modestes et retrouver dynamisme et croissance.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons, en plus des actions de dynamisation déjà engagées comme la revitalisation du centre-bourg, activer un plan jeunesse et emploi pour impulser un nouvel élan. Parce que les générations futures sont l'avenir de Cayeux, notre commune doit conserver son âme et respirer la vitalité toute l'année, pas seulement au cœur de l'été.

Nous avons hissé le drapeau ukrainien en mairie et en front de mer. Vous êtes nombreux à avoir témoigné votre **solidarité**. Ernest Renan a écrit « Les vrais vaincus de la guerre ce sont les morts ». En ce début de printemps assombri par cette guerre, mes pensées vont aux familles, aux femmes, aux hommes et aux enfants d'Ukraine.

À votre écoute et à votre service.

Votre maire, **Jean-Paul Lecomte**.



BOULEVARD MARITIME : ON AVANCE !

Le nouveau boulevard devra répondre à un double impératif : réduire la vulnérabilité de la ville face aux tempêtes et offrir un espace accueillant pour les habitants comme pour les visiteurs.

Une réunion publique était organisée le 22 janvier au cours de laquelle le cabinet d'étude BASE a présenté la synthèse de son diagnostic et des pistes de travail envisageables. **Trois scénarios** ont été définis. Ils fournissent à la commune et au Syndicat mixte baie de Somme une solide base de réflexion pour définir le projet final.

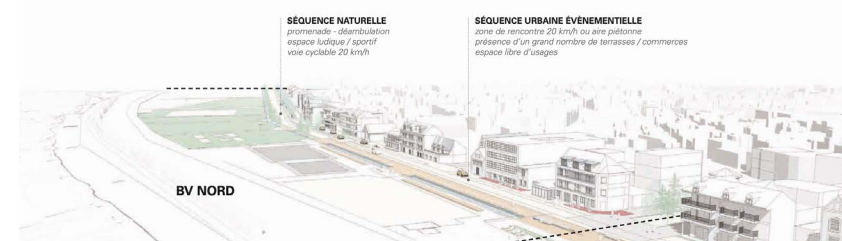
Le futur boulevard devra être résilient. On se prépare à affronter des tempêtes hivernales peut-être plus fortes et plus fréquentes qu'auparavant. L'idée est de rendre le boulevard plus perméable pour qu'il absorbe mieux les paquets de mer qui passent au-dessus de la digue. Une noue creusée tout au long du boulevard permettrait de recueillir le surplus d'eau.

Des circuits d'évacuation vers les terres ont été identifiés. On peut aussi envisager de diminuer la proportion de bitume. Le petit muret surmonté d'une rambarde verte pourrait être remplacé par un ouvrage rehaussé et mieux intégré dans le paysage. On peut imaginer qu'il serve de banc par exemple.

Le futur boulevard devra aussi être accueillant. Des voies douces sont envisagées : une **piste cyclable**, un espace piétonnier pour flâner sur le front de mer entre boutiques et terrasses... Les surfaces végétalisées seront plus nombreuses. Objectif : rendre les lieux plus agréables tout en favorisant l'absorption de l'eau de surverse.

Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux a tenu à rappeler les impératifs auxquels il était attaché et qui présideront à l'élaboration plus fine du projet : améliorer l'absorption de l'eau, oui mais aussi conserver un nombre suffisant de places de stationnement, maintenir le point de vue sur la mer tel qu'il est actuellement, **rendre le boulevard plus attractif** pour favoriser la dynamique touristique.

Les scénarios présentés sont indicatifs, ils seront finement étudiés, adaptés, amendés tout au long des mois qui viennent pour répondre au mieux aux projets d'avenir et aux besoins de la population. Une prochaine réunion publique sera programmée au cours de l'été 2022.



Extrait de l'étude BASE

L'étude du cabinet BASE en détails :



EXTENSION DU CIMETIÈRE

Les travaux d'agrandissement du cimetière seront terminés fin 2022. Il accueillera **160 places** et un columbarium évolutif sera aménagé dans la partie enherbée le long du mur de l'ancien cimetière.



Les allées seront réalisées en sable stabilisé pour l'accès PMR. L'accès technique carrossable pour les entreprises se fera côté rue Saint-Blaise tandis que l'accès public des piétons se fera par l'intérieur de l'ancien cimetière.

Des haies brise-vues ainsi que des plantations viennent d'être entreprises avec des essences locales telles que saules, tilleuls et aulnes afin d'occulter au maximum la vue du cimetière pour les maisons environnantes.

UN FOYER SUR TROIS RACCORDÉ À LA FIBRE À CAYEUX-SUR-MER : ET VOUS ?

Bientôt un an que la fibre tisse sa toile à Cayeux-sur-Mer : environ 60 % des logements peuvent désormais installer la fibre et profiter des services du très haut débit ! Le déploiement se poursuit. Si vous avez été sollicités, pensez à renvoyer l'autorisation de façade et la convention d'immeuble à l'adresse indiquée sur le document.

La fibre est amenée à remplacer progressivement le réseau cuivre installé en France dans les années 1970. Une réalité pour **500 foyers**

de la commune qui ont bénéficié de la prise en charge des frais de raccordement grâce à la participation de la communauté d'agglomération baie de Somme (une économie d'environ 150 €).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : vérifiez tout d'abord si votre adresse est éligible sur le site de l'opérateur d'infrastructure :

www.covage.com puis contactez un opérateur de services pour souscrire à une offre fibre.

REVITALISATION DU CENTRE-BOURG : NOTRE FEUILLE DE ROUTE SE DESSINE



Nous avons engagé depuis plusieurs mois une réflexion globale sur les actions à mettre en œuvre pour accroître l'**attractivité de notre centre-bourg** et améliorer notre cadre de vie quotidien.

Le contexte sanitaire a très largement contraint la tenue des ateliers et rencontres que nous avons programmés afin de vous permettre de participer à la démarche. Nous le regrettons.

Néanmoins, grâce au dispositif **Petites villes de demain**, soutenu par la région Hauts-de-France et le département de la Somme, dans lequel la commune est engagée, nous avons mis à profit ces mois passés pour élaborer un programme d'actions autour de l'aménagement et de la mise en valeur des espaces publics, d'une possible refonte de la signalétique et de la revalorisation du patrimoine bâti. En parallèle, l'opportunité d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est à l'étude.

Une réunion publique sera très prochainement organisée pour vous présenter les différents projets et en débattre. Des **actions en faveur du commerce** et de l'animation commerciale du centre-bourg seront par ailleurs discutées avec les acteurs économiques locaux.

DISPOSITIF PNR **RÉNOV'HABITAT**

Le Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime met en œuvre le dispositif **PNR Rénov'Habitat**. L'objectif est de faciliter l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des habitants par des conseils gratuits et personnalisés. Un service de proximité, des permanences à Cayeux-sur-Mer.

Un projet de rénovation ? Quelles sont les aides disponibles ? Quelles techniques utiliser ? À qui faire appel ? Quels types de travaux pour rénover ma maison ? Par où commencer ?

PNR Rénov'Habitat permet de répondre aux questions et d'accompagner les habitants. Pour cela un numéro Guichet Unique à appeler : 0801 033 033. Ce numéro permet

d'obtenir toutes les informations sur les questions liées à l'habitat. Un site dédié : www.pnr-renov-habitat.fr a été mis en place.

La prochaine permanence à Cayeux-sur-Mer aura lieu le 19 mai en matinée en salle verte de la mairie.

Merci de vous inscrire auparavant par téléphone au 0801 033 033.

SAUEGARDER NOS RICHESSES AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION
DU
PATRIMOINE

À quoi sert la Fondation du patrimoine ?

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la Fondation du patrimoine est un organisme reconnu d'utilité publique à but non lucratif. Elle promeut la sauvegarde du patrimoine non protégé et valorise la connaissance et la mise en valeur du petit patrimoine rural dans les communes de moins de 20 000 habitants.

La Fondation du patrimoine permet aux propriétaires privés labellisés de bénéficier d'une aide de l'État sous forme de déductions fiscales. Pour les dons versés aux projets des collectivités et associations, les donateurs reçoivent un certificat de déduction fiscale.

Cette politique volontariste publique renforce l'attractivité touristique, valorise les biens, permet de préserver les savoir-faire de l'artisanat local et de soutenir l'emploi.

Éligibilité au label

Vous êtes propriétaire d'un bien ancien ou tout autre immeuble (pigeonnier, lavoir, grange, moulin...) qui présente des qualités patrimoniales et nécessite des travaux de restauration pour préserver ou restituer son authenticité.

Ce bien n'est ni inscrit, ni classé au titre des monuments historiques définis par la loi du 31 décembre 1913. Il doit être situé sur une commune de moins de 20 000 habitants,

ou être dans un secteur reconnu Patrimoine remarquable, ou un site classé au titre du code de l'environnement.

Les travaux intérieurs n'entrent pas dans le champ du label. Seuls sont pris en compte les travaux extérieurs (toitures, huisseries en bois, façades...). Les travaux ne doivent pas commencer avant l'octroi du label validé par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture.

La défiscalisation

Si vous payez des impôts, ce label ouvre droit à une déduction du revenu imposable d'au moins 50 % du montant des travaux. Si vous n'êtes pas imposable vous pourrez bénéficier d'une subvention de la Fondation du patrimoine en partenariat avec le conseil départemental de la Somme.

Vous disposez de cinq ans pour effectuer les travaux. Pendant ce délai, vous avez la possibilité, chaque année, de déduire de votre revenu imposable les travaux payés dans l'année.

Si ce dispositif vous intéresse vous pouvez contacter le délégué départemental de la Fondation du patrimoine, Régis Delausanne au 06 99 61 40 54 ou Lionel Michaud relais de pays en Picardie maritime au 06 70 56 42 14. michaud.lionel@orange.fr



Le développement économique et touristique est une des compétences de la communauté d'agglomération baie de Somme. En matière de développement économique, la CABS conseille les porteurs de projets et facilite l'installation et l'agrandissement des entreprises. Elle accompagne également les opérations qui dynamisent l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes, soutient les initiatives communales qui participent à l'essor économique du territoire. Elle promeut particulièrement le tourisme.

Votre étape	Pour vous aider	Contacts
1. Échanger sur votre idée	CABS	economie@ca-baiedesomme.fr - 03 22 20 68 96
	CMA Hauts-de-France	contact@cma-hautsdefrance.fr - 09 72 72 72 07
	CCI Littoral Hauts-de-France	dev_entreprises@littoralhautsdefrance.cci.fr - 03 21 46 00 00
	Chambre d'agriculture	accueil@somme.chambragri.fr - 03 22 20 67 30
	BGE Picardie	contact.abbeville@bge-picardie.org - 09 70 80 82 17
	Pôle emploi (si demandeur d'emploi)	Votre agence (Abbeville ou Friville-Escarbotin)
2. Affiner votre projet (études commerciale, financière, juridique)	Comptables et experts-comptables	Ordre des experts-comptables : contact@oec-hdf.com 03 22 71 28 00
	Notaires	chambre-somme@notaires.fr 03 22 82 08 92
	Chambres consulaires	Voir coordonnées ci-dessus
	BGE Picardie (incubateur)	contact.abbeville@bge-picardie.org - 09 70 80 82 17
3. Choisir votre lieu d'activité	CABS	economie@ca-baiedesomme.fr - 03 22 20 68 96
	Mairie de votre commune	03 22 26 04 04
	Notaires et agences immobilières	chambre-somme@notaires.fr 03 22 82 08 92
	Bourse des locaux vacants (Investir en Picardie maritime)	www.in-picardiemaritime.com - 09 70 20 17 41
4. Trouver un financement	Banques (dont le Parcours Confiance de la Caisse d'Épargne)	
	Conseil régional des Hauts-de-France	entreprises.hautsdefrance.fr - 03 74 27 00 00
	Initiative Somme – France active Picardie	accueil@initiative-active.fr - 03 22 22 30 63
	ADIE	contact@adie.org - 09 69 32 81 10

EN IMAGES, L'ANNÉE 2021 DU CCAS DE CAYEUX-SUR-MER



12 février : élus et bénévoles se relayaient pour accompagner les premiers candidats à la vaccination contre le covid 19 au centre de Saint-Valery-sur-Somme.



19 juin : un centre de vaccination éphémère en front de mer, sous chapiteau, était installé et géré par les pompiers du SDIS.



24 juillet et 12 août : c'est à la halle marchande qu'on vaccinait !



29 juin : les élèves de la classe de Mme Kaczmarek récompensés pour leur participation au concours Les Ecoloustics.

15 octobre : vente de brioches au profit des Papillons blancs par le CCAS et le club de gymnastique d'entretien.



27 et 28 octobre : participation à la collecte nationale de la Banque alimentaire.



16 décembre : Noël de l'école publique.



8 décembre : distribution des colis de Noël aux aînés à la salle des fêtes.



16 décembre : Noël de l'école privée.



23 décembre : l'association Un Second souffle remettait un chèque de 8 500 euros au CCAS, correspondant aux bénéfices de son activité. Un grand don, un grand merci !

UN SECOND SOUFFLE, L'ASSOCIATION AU GRAND CŒUR

Alors qu'elle va bientôt fêter le premier anniversaire de l'ouverture au public de son espace de vente, l'association Un Second souffle est en pleine effervescence.

À l'approche des beaux jours, Gisèle et Martine qui m'accueillent sont en effet, en train de tout remettre en place dans le local de l'ancienne poste mis à disposition par la municipalité.

Situé à l'angle de l'avenue Carnot et de l'avenue du Maréchal Foch, le point de vente débord de vêtements, sacs, bijoux, chaussures et autres accessoires à la personne.

Issus uniquement de dons les articles sont vendus à très bas prix et l'ensemble des bénéfices est reversé au centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune.

En décembre, ce n'est pas moins de 8500 euros que l'association a remis au CCAS !

Si vous souhaitez donc à la fois faire une bonne affaire et une bonne action vous pouvez vous rendre au 164 avenue du Maréchal Foch les mercredis, vendredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Vous y serez reçus avec le sourire !



TRIATHLON : RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LE DIMANCHE 31 JUILLET 2022

Pour la 30^e édition du Triathlon de la baie de Somme, la municipalité est à la recherche de bénévoles pour encadrer le parcours, tenir les points de ravitaillement ou bien encore surveiller le parc coureurs.

Merci de vous rapprocher du service animations si vous êtes disponibles et intéressés pour apporter votre aide à la réussite de cette magnifique épreuve.



COMPTAGE DU PRINTEMPS



La société de chasse de Cayeux-sur-Mer a organisé son comptage annuel le dimanche 6 mars 2022. De nombreux participants (70 environ) étaient présents pour cette opération. La population de lièvres est quasi à l'identique, on observe donc une certaine **stabilité** par rapport aux années précédentes. La population de perdreaux quant à elle est globalement stable.



STOP AUX DÉJECTIONS CANINES !

Il n'est guère agréable pour le promeneur de devoir slalomer sur les trottoirs afin d'éviter les crottes de chiens. Pas plus que pour les agents du service espaces verts de tondre les pelouses en étant sans cesse confrontés aux pulvérisations de ces déjections peu odorantes.

Certains secteurs particulièrement problématiques ont été identifiés : la place du 8 mai, l'allée des Corderies, le square, les parkings enherbés entre la rue Doumer et l'avenue Carnot. Un peu de civisme de la part des plus étourdis des propriétaires de chiens serait vraiment bienvenue ! Utilisez les sachets à votre disposition.

Une surveillance accrue va être prochainement mise en place par la police.

STÉRILISATION DES ŒUFS DE GOÉLANDS

Comme chaque année, une nouvelle campagne de stérilisation va avoir lieu au printemps. Nous vous invitons à communiquer l'emplacement des nouveaux nids auprès de la mairie.

Si vous constatez qu'un goéland est en train de confectionner un nid, n'hésitez pas à enlever rapidement les matériaux déposés avant son installation définitive : quand l'oeuf est pondu la destruction du nid est interdite.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES À DÉPOSER EN MAIRIE **AVANT LE 15 JUIN 2022**

Nom Prénom
Adresse
N° de téléphone _ _ _ _ _ Portable _ _ _ _ _

Inscription au concours :

☐ Maison avec jardin ☐ Balcon et terrasse ☐ Commerce

La ville de Cayeux-sur-Mer, labellisée **deux fleurs** Villes et villages fleuris depuis 2019, organise comme à l'habitude le concours des maisons fleuries, ouvert à tous. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie par l'embellissement, le fleurissement des jardins, balcons tout en favorisant le développement durable et la biodiversité.



Rencontre avec ...
Marc Maison et ses abeilles

Marc Maison est apiculteur amateur. Il conduit un rucher installé depuis trois ans sur un terrain communal près de Brighton-les-Pins.

Combien de ruches se trouvent sur ce terrain ?

Il y a actuellement trois ruches composées d'abeilles de race Carnica et Buckfast, contrôlées par le GDSA (groupement de défense sanitaire apicole) de la Somme. Le choix de ce lieu a été fait en fonction de la distance avec l'agglomération afin de ne pas gêner les habitants.

Comment ces abeilles travaillent-elles ?

Les abeilles sont les plus belles ambassadrices de la protection de l'environnement. Elles assurent 80 % de la pollinisation et donc de la reproduction des plantes à fleurs. Une abeille peut butiner de 3000 à 5000 fleurs par jour. Elles jouent un rôle essentiel dans notre chaîne alimentaire dépendante de cette action fécondatrice des insectes et en particulier des abeilles.

Ont-elles des problèmes pour se nourrir à Cayeux-sur-Mer ?

Non, pas du tout. Le fleurissement de la ville est assuré toute l'année et notre commune possède une flore très diverse de bord de mer. Son littoral est riche d'espèces maritimes variées : chou marin, liseron des dunes, armeria maritima (aussi appelé gazon d'Espagne ou œillet de mer), argousiers...

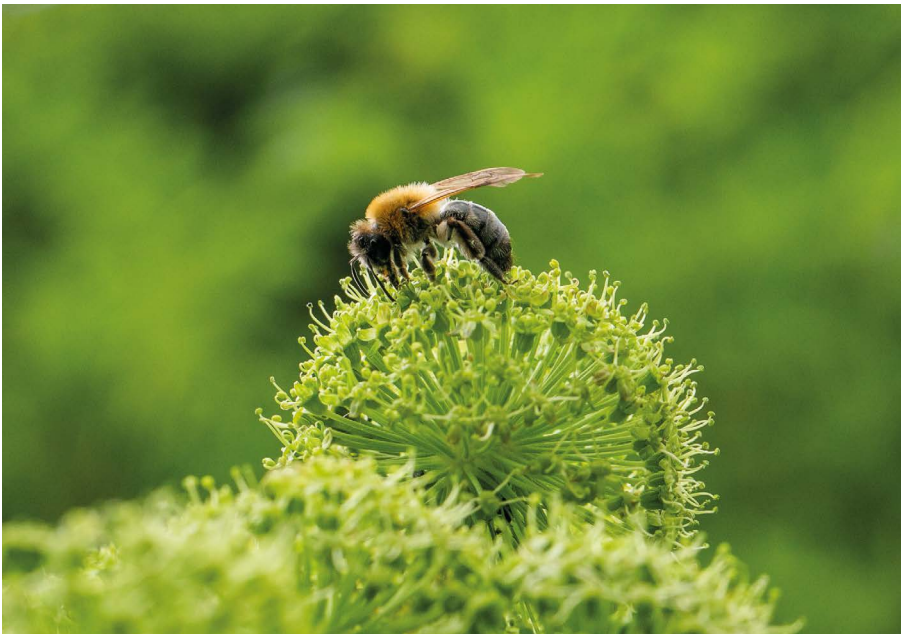
Quelles actions les jardiniers peuvent-ils mettre en œuvre afin d'aider à leur protection ?

I. Tout d'abord, bannir l'utilisation de pesticides. Choisir des méthodes naturelles qui peuvent aussi se révéler efficaces : par exemple la pulvérisation de décoction d'ail pour lutter contre les pucerons, les chenilles.

- 2. Planter des espèces à fleurs mellifères pour attirer et nourrir les abeilles. Il en existe beaucoup : elles apprécient le thym, le romarin, la lavande, les géraniums, le chèvrefeuille... et même les pissenlits !
- 3. Être très attentif aux frelons asiatiques. Si vous identifiez un nid, signalez-le sans tarder. Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les abeilles domestiques.

Comment les abeilles fabriquent-elles le miel ?

Les abeilles ouvrières vont récolter du nectar qui se trouve dans les fleurs. Elles reviennent à la ruche et le transmettent à d'autres ouvrières de bouche en bouche. Le liquide se transforme puis il est déposé dans des alvéoles en cire qui constituent les rayons de la ruche. L'eau du nectar s'évapore avec la chaleur dégagée par l'essaim. Lorsque la consistance souhaitée par les abeilles est atteinte, elles referment les alvéoles pour faciliter la conservation de leur récolte. Le miel ainsi obtenu sert à nourrir les larves en été et l'ensemble de la ruche en hiver. L'apiculteur récolte le miel lorsque 80 % environ des opercules sont fermés mais il prend soin de laisser suffisamment de miel en réserve pour que la colonie puisse passer l'hiver sans problème en puisant dans ses réserves.





Naissances

RAILLOT Timéa	Née le 17 janvier à Rang-du-Fliers
MESARIC Thiago	Né le 23 février à Abbeville
TONNELIER Maëlle	Née le 30 mai à Abbeville
BRACKE Noé	Né le 12 juin à Abbeville
DEVISMES Mathis	Né le 25 juin à Abbeville
SENTISSI Ilyan	Né le 1 ^{er} juillet à Abbeville
DELAHAYE Victor	Né le 5 juillet à Amiens
TAUBER Camille	Né le 1 ^{er} décembre à Abbeville
RAILLOT Maddy	Née le 23 décembre à Rang-du-Fliers
BARBET Tiago	Né le 26 décembre à Abbeville

10 avril
24 avril
22 mai
24 juin
26 juin
11 septembre
11 septembre
18 septembre
25 septembre

BAGNERIS Pierre et RÉHEL Clarisse
DARREAU Jean-Claude et RIGUET Pascal
MARIE Vincent et COCHET Isabelle
VERBRIGGHE Sébastien et STARZYK Angélique
COURCOL Philippe et DOMPIERRE Noëlle
FICHEN Jean-Baptiste et YEDID Laura
CHARLÈS Morgan et FULCRAND Emmanuelle
MARTIN Jules et REGNAUT Laure
VASSELIN Pierre et GEST Pierrette

Mariages



Décès

1^{er} janvier LÉGER Jean-Michel
5 janvier THINEY veuve NOLET Danielle
12 janvier MOPIN veuve CLERC Marie
12 janvier DUBUS Jean-Marc
13 janvier DAO-ORMENA veuve LEPHAY Marguerite
16 janvier DELABIE Henri
21 janvier CLAIRÉ Sonia
23 janvier ROUSSEL veuve HY Paulette
27 février VAILLANT Jean-René
07 mars QUILLET Pierre
10 mars JERZY veuve HÉNOQUE Claire
29 mars WAMBA Wilfried
11 avril LE HÉGARAT Danièle
21 avril CHEVALIER épouse KARBOUCHE Jocelyne
01 mai BIANCHIN Bruno-Jacques
02 mai DEFRANCE Jean-Claude
04 mai DAILLY Marguerite
14 mai DAIRIN Richard
14 mai DALSTEIN Aimée
15 juin QUÉVAL veuve SABRAS Jeannine
24 juin MOREL Jean-Michel
26 juin BOULANGER épouse BOCQUET

5 juillet DUFOUR veuve DELOISON Nicole
20 juillet BUVRY Claude
21 juillet MORELLE Marie
22 juillet MICHEL épouse GUERBE-MASCHIO Anne
28 juillet HENNION Thérèse
31 juillet RASSE épouse BOULANGER Monique
31 juillet COUVERCHEL Claude
6 août WINES Dominique
25 août ADAM Mickaël
3 septembre BOULARD Joël
5 septembre DUVIELBOURG veuve DUMONT Josette
17 septembre BOUNIOL veuve ETROIT Mauricette
22 septembre BARBE épouse FLANDRIN Chantal
22 septembre DERAMBURE Moïse
24 septembre DESCAMPS veuve DOUDOUX Nicole
2 octobre RAMON veuve DUHAMEAUX Josette
5 octobre PANSARD Pascal
13 octobre DEVISMES Clément
23 octobre MARSEILLE veuve HARDY Yvette
3 novembre LECOINTE veuve FLATOT Rolande
4 novembre COZETTE Florent
10 novembre LATTEUX Gérard
11 novembre MURAT épouse VERET Micheline
14 novembre ROBIN veuve MARTIN Jeanne
1^{er} décembre BLART veuve DEVELTER Claudine
8 décembre MEMBRE Eric
9 décembre CHAUSSON veuve LENNE Mauricette
9 décembre FRANÇOIS épouse HOUARD Madeleine
16 décembre ROSEY Michel
29 décembre GORRÉ Mauricette

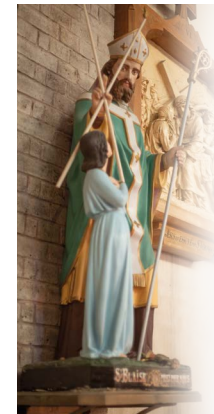
Animations commerces

CONCERT DE NOUVEL AN

Une fois de plus, les musiciens des Amis de la musique, nous ont montré l'étendue de leur talent. Un programme de choix, interprété avec brio, avec un plaisir non dissimulé. Le public présent, nombreux, a témoigné son attachement à cette formation en applaudissant avec ferveur à chacune des interprétations. Félicitations !



LA SAINT BLAISE



Le concert des Amis de la Musique a été annulé pour cause de Covid, la procession a été supprimée car les conditions météorologiques déchainées ne le permettaient pas. Toutefois, la messe a bien eu lieu et notre Saint Patron a pu être honoré en l'église Saint-Pierre.

UN NOUVEAU BAR DE PLAGE : LE MOUTON PHARE

Suite à une consultation positive auprès des riverains, un nouveau bar de plage a été proposé à candidature. Deux postulants ont répondu. Celui qui a été retenu s'appellera Le Mouton Phare. Ce nouveau commerce saisonnier s'ajoutera à l'offre de l'été dernier.

INFO SERVICE

Nouvellement installée, CL'HAIR À DOM propose un service de coiffure à domicile pour hommes, femmes, enfants.

Tel : 06 70 89 14 02

claire.charles0612@orange.fr

MARCHÉ DE NOËL

Après une trop longue absence, le marché de Noël a pu de nouveau enchanter tous les participants. La joie et le plaisir se lisaient sur le visage des exposants et visiteurs très nombreux, tous ravis et heureux de se retrouver enfin. 71 cabines, toutes décorées avec goût et savoir-faire, proposaient des produits régionaux qui ont fait le bonheur des participants. Bravo aux organisateurs, bravo aux exposants et bravo à toutes les personnes présentes qui ont bravé cette situation très particulière.





ANIMATIONS
ÉTÉ 2022

La fête de la mer aura lieu les 13 et 14 août 2022 en collaboration avec Le Crottoy. Merci aux personnes qui défilent en costumes !
La fête des fleurs sera également au programme des animations le 15 août 2022. De nombreuses associations participeront au défilé avec des chars fleuris.



Tout au long de la saison et dès maintenant, vous trouverez un calendrier régulièrement mis à jour des festivités et animations sur le site internet de la ville www.cayeux-sur-mer.fr. Les principaux rendez-vous sont notés dans l'agenda qui figure en page d'accueil. Plus de détails en rubrique *Sorties et loisirs*.
Suivez la piste du Qr code !

Salvatore La Monica

..... EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Cayolaises, chers Cayolais,

En ce mois de mars 2022 qui aurait pu prévoir ce qui arrive...?
La situation sanitaire s'améliorait, laissant espérer un retour à la vie presque normale.
Ce 24 février dernier, le dirigeant russe envahissait l'Ukraine. Cette offensive, inimaginable pour la plupart d'entre nous, nous rappelant forcément les périodes de notre histoire que nous pensions d'un autre temps !

Ce n'est pas un mauvais rêve, les scènes de guerre sont réelles et avec elles, l'exode des populations. L'organisation de collectes à but humanitaire est présente sur notre territoire et nous remercions les uns et les autres pour ces initiatives et leurs dons.

Au quotidien, c'est sur le pouvoir d'achat que les répercussions de ce conflit se font ressentir. Le prix de l'énergie et des carburants s'envolent, il faut pourtant continuer de se déplacer, pour le travail et la vie quotidienne.

Sur nos côtes, les tempêtes de février ont causé quelques dégâts. Nos ouvrages de protection ont rempli leur

rôle éloignant ainsi le risque de submersion. Les épis expérimentaux, situés à la Route blanche, ont été confrontés eux aussi à l'élément naturel et ils ont démontré leur efficacité.
L'activité de notre commune reprend doucement en ce début d'année et nous voulons remercier ceux qui la font vivre en particulier nos commerçants et nos associations .

Quelques sujets divisent les habitants. C'est le cas de cet immeuble situé à proximité de la chapelle des marins, où bon nombre cherchent les raisons de cet emplacement et s'interrogent sur le caractère social de cette construction, comment des logements de type T2 peuvent accueillir des familles avec des enfants...?

Bon jardinage à tous les passionnés, bonne reproduction à nos amis hutteurs,
Prenez soin de vous...

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion

LE TOUT NOUVEAU CASINO DE CAYEUX

ENTIÈREMENT VUE MER
ouvert 7J/7
RESTAURANT PANORAMIQUE
BAR LOUNGE
MACHINES À SOUS
BLACK JACK
ROULETTE ELECTRONIQUE
03.22.26.71.56



« Notre AME »,
création d'un groupe
d'enfants

Les enfants de CM1 et de CM2 de l'école Saint-Joseph poursuivent cette année le projet d'Aire Marine Éducative (AME). Ils ont choisi une portion littorale au nord du boulevard Sizaire et ils l'étudient. Leur enseignante Ivone da Silva et Sophie Helene, référente du Parc naturel marin et membre fondateur de l'association SOS laisse de mer répondent à leurs interrogations. À l'occasion d'un atelier artistique, ils ont représenté leur « zone » avec une technique qui permet d'imprimer directement les sacs plastiques sur le papier. Des créations originales qu'ils présenteront à un concours organisé par la Fondation de la mer.

*En groupe, les enfants disposent
les morceaux de plastique sur les feuilles*



www.cayeux-sur-mer.fr



Cayeux sur mer-Site officiel



@cayeuxsurmer_of



cayeuxsurmer.official

RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo : Deux-ci, d'eux-là, R. Rimbault,

M. Crépin, Ph. Boutté, Ch. Quennessen,

M Szablowski, AME : Sophie Helene

Tirage 2 500 ex.

Impression SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.